# TOURCOING TOUR

## ne baissera pas

### Ainsi en ont décidé brasseurs et débitants

Nous posions hier la question : il Le prix de la chope va-t-il baisser? n. Il nous paraisseit logique en effet que le débitant et le consommateur benéficient de l'importante diminution récente du droit de fabrication des bières, diminution qui allait faire rentrer des centaines de mille francs — un utillion pour certain — dans les catsses des brusseries.

brasseries. Ir, il paratt qu'il n'est pas possible d'envisager actuellement une réduction du pris de la bière et par suite du prix de la chope.

chope. Un communiqué émanant du Syndicat Des Brasseurs de Lille et signé du Syndicat des Brasseurs et du Syndicat des Débitants, nous en informe en ces termes :

qui était certaine sans ce retour aux droits de fabrication d'avant août dernier ».

AFFRANCHISSEZ

Vos Cartes de Visite

Dans les autres cas ..... 0 50 POUR L'ÉTRANGER

Cartes de visite et cartes ditas de Noël et du Nouvel An, comportant une formule manuscrite de politesse en cinquots au maximum: 30 centimes. Les mentions imprimées sont admises sans limitation sur les envois de l'espèce affranchis 30 centimes.

Vos Cartes Illustrées

Avec en plus inscription de 5 mots maximum ... 0 25

Dans les autres cas ..... 0 40 POUR L'ETRANGER Cartes illustrées comportant une for-mule manuscrite de politesse en cinq mots au maximum : 30 centimes ; plus de cinq mots manuscrits ; 90 centimes.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

LA LUTTE CONTRE LA VIE

CHERE A PARIS

La Commission de surveillance des prix, après avoir pris différentes sanctions contre des droguistes et des marchands de quatre-caisons parisiens dont les prix ont paru exagérés, a continué l'examen du prix de la viande. La Commission s'est ralliée au système du barème basé sur le prix d'achat. Les différents modes d'application de ce barème seront mis au point au cours d'une prochaine conférence.
Le syndicat général de la boucherie a refusé sa collaboration pour cette conférence.

LE VICOMTE VILAIN XIV.

Le vicomte Vilain XIV, ancien senateur de saint-Nicot-s, commandeur de l'ordre de Léopold, vient de mourir à Bruxelles.

Né à Soy en 1838, il devint senateur en 1836 et siègea à la haute assemblée jusqu'en 1900.

Lorsqu'il y fut remplacé par son fils Georges, Le vicomte Visin XIV, fut un ardent définiseur des intérêts agricoles et on le compte pairni les fondateurs de l'institut agronomique de l'Université de Louvain.

Commission de surveillance des prix avoir pris différentes sanctions contre

Avec seulement date, si-gnature et adresse .....

Sans aucun mot de corres-

Le Syndicat des Brasseurs Le Syndicat des Débitants

### Le prix de la chope L'important mouvement dans la magistrature

Le "curriculum vitæ" des magistrats de la Cour de Douai qui arrivent ou qui s'en vont

000000000000 Nous avons annoncé, hier, le mouvement important qui vient de se produire dans la magistrature régionale.



M. WIOT, Président de la Cha à la Cour d'Appel de Douai

Voici pour compléter noire information, le curriculum vitæ n des magistrats de la our de Douai, qui arrivent ou qui s'en

M. Wiot, président de Chambre M. Wiot, président de Chambre
Né en 1859, M. Alphonse Wiot fut d'abord
avoué. Nommé en 1899 juge suppléant à
Boulogne-sur-Mer, il fut installé à Béthune
deux ans plus, tard, en qualité de juge. Président ou Tribunal de Montreuil-sur-Mer, il
passa ensuite à Arras. C'est de là qu'il fut
nommé conseiller à la Cour d'Appel de
Douai où il devint président de la Chambre
en remplacement de M. Lefrançois, décède
récemment.
Excellent président d'assisse M. Wiot

Excellent président d'assises, M. Wiot s'est acquis de nombreuses sympathies.

M. Adam, président de Chambre

M. Léon Adam est né à Charleville, en 1866. Après avoir exercé comme avocat, it entra énsuite dans la magistrature. Nommé conseiller à Rabat, il passa, en cette même quelité à Douai en 1919.

M. Adam est césigné pour remplacer, comme président de Chambre à Caen, M. Honyvert, nommé premier président de cette. Cour.

M. Adam devait présider la session des ssises du Nord qui s'ouvrira le 10 janvier ochain. On ne salt enorté s'il s'acquittera cette mission.

## M. Cruveillé, procureur de la République à Nancy

de la République à Nancy

M. Eugène Cruveillé est originaire de Becarieux. Il est né en 1866. Avocat d'abord, il fui nommé juge suppléent à Céret; substitut à Arbois, en 1895; à Vannes, en 1898. Procureur de la République en 1902, il passa successivement à Embrun; Saint-Pons, Dax et Philippeville.

Avocat général à Doual, il vient d'être nommé procureur de la République près le Triburnel de Iro Instance de Meurihe-et-Moselle, section de Nancy.

Orateur de talent, M. Cruveillé occupa avec autorité le siège du ministère public dans les affaires d'assises les plus retentissantes de ces dernières années. Il obtint du jury du Nord les condamnations à mort qui bandit Olivier, de la bande des « Osgoules », et plus récemment de la femme Marie Lefebvre, auteur du crime de « La Solitude ».

### M. Floriet, avocat général

M. Henri Floriet est né en 1876, à Besan-con. Avocat, il fut attaché au Parquet de Dijou, en 1900 ; juge suppléant à Beaune, juge rétribué à Langres ; il revint ensuite à Beaune comme juge d'instruction. M. Floriet, substitut du procureur géné-ral, est nommé avocat général près de la Cour de Douai, en remplacement de M. Cru-veillé.

### M. Touron, conseiller

M. François Touron est né à Sarlat, en 1867. Il fut nommé juge suppléant dens sa ville natale, pois substitut à Coutances et à Saint-Quentin; il pessa en qualité de prœureur de la République à Avesnes, il était président du Fribunal civil de Cambral lorsque cete, juriotction fut rattachée à Doual-Durant deux mois, il a été provisoirement affecté au Tribunal de 1re Instance du Nord, section de Doual.

M. Touron vient d'être nommé conseiller à la Cour de Doual.

### M. Boulanger, conseiller

M. Georges Boulanger est né à Douai en 1998; Il fut auccessivement attaché au Parquet de la Seine, substitut à Béthune et à Cambrat, juge à Dunkerque en 1911, puis juge au Tribunal de l're Instance de la Somme, section d'Amiena

SIGNATURE DU TRAITE DE CONCILIATION

Cour.

ITALO - ALLEMAND

Un traité de conciliation et d'arbitrage italo-allemand a été signé hier par M. Mussolini et l'ambassadeur d'Allemagne à Rome.

Une gare-

palais

Cetta photographie, n'est pas celle du Palais d'um nabab, c'est celle de la nou-velle gare de Bom-bay, dans les Indes.

### Sur la piste de l'assassin du Quesnov Secretarion secretarion .

## Nous retrouvons près de Charleroi, en Belgique, la trace de l'Italien

L'auteur présumé de l'assassinat du receveur, connu sous le nom de Santo Grigolato, était à Marcinelle le 24 décembre, et resta 3 jours à Gilly, d'où il est parti mardi vers midi, soi-disant pour la France

Charleroi, 29 décembre — On avait raisson de considérer, comme enfut en Belgique, l'Haiten disparu du Oussaoy, que les révélutions apportées par l'enquête désignent de plus en plus nettement comme l'auteur de l'assassinat du receveur d'enregistrement.

Cettibies

l'auteur de trassissimat du recever à en-gistrement.
C'est bien, en effet, le cliemin de la Bel-yique qu'à pris l'elranger, connu — on n'a plus mainlenant aucune raison de le cacher — sous le nom de Santo Grigolato.

D'un noir coron se détache une vitrine peinte comme on en voit tant de ce côté de la frontière.

Un café portant comme enseigne ces deux mots : « Chez Arthur » !



Quelques heures d'enquête à Charlerot, et dans sa noire bantieue immediate, nous a ont permis en effet, autopru'hui, de retrouver sa trace.

Les témoignages récueillis sont formels. Aucun doute n'est possible.

L'Italien était à Marcinette, au 86 de la route de Philippeville, le 22 décembre. Il resta ensuite trois jours à Gilty, au n° 38 de la rue de s Vallees, et c'est de la qu'il est parli, hier mardi, vers 13 h. 30, soi-disant pour la France, laissant sur place sa carte d'identité, sa valise et le fameix pardessus marron dont il a déjà été tant parlé dans l'enquête.

'Un mandat d'arrêt a été lancé, par M. Bornet, tige d'instruction à Avesnes, contre Fouvrier cimentier, dont le signalement complet à été transmis à lous les postes frontière belgo-hollandais.

Les polices trançaise et belge sont aux trousses de l'indéstrable. Réussira-i-il encore longiemps a s'échapper du filet qui se resserre de plus chi plus?

### Des confidences intéressantes

Au-cours des entretiens qu'elle nous avait accordés ces, jours derniers, Marie-Louise Lenfant, la couturière du Quesnoy, amie de l'Italien en fuite, nous avait déclaire que ce dernier, depuis qu'elle le comaissait, prenait fréquemment, les-dimanches et jours de fêtes surtout, le chemin de la Belgique.



La carte d'identité de l'Italien qui a été

— Où-allait-il ? avious-nous demandé, — Je ne le sais exactement, avait répondu la couturière, mais je crois qu'il se rendait dans la région de Charlerol, où il comptait de nombreux amis. Le fait que le lettre qu'il m'adressa récemment, de Belgique portait le cachet de Gilly me confirme dans cette coninion.

le cachet de Gilly me confirme dans cette opinion.

Un mandat, qu'il reçut auparavant d'un de ses camarades, portait le même cachet, — Et votre ami'ne vous a jamois donné d'adresse?

— Si, avant de partir, il me dit que je pouvais lui écrire au 86, route de Philippe-ville, à Marcinelle.

Voici d'ailleurs l'adresse. Et Marie-Louise Lenfant nous avait montré une envéloppe jaune, portant les indications écrites à l'encre bleue, de la main même de l'Italien.

La confidence était d'importance... Elle méritait d'être contrôlée.

N'était ce pos la que s'était réfugié le fuyard?...

### A Marcinelle "Chez Arthur"

Ce matin, après un long et pénible woyago sur les routes cahotenes de Belgique, nons nous arrêtions dans cette noire bankeur de Charleroi, aux maisons patinées par les lourdes tumées d'usines, aux chemins boucux allionnés de rails de tramwaxa, et

Nous étiens à Marcinelle. Nous étion "Giovanni" était ici la veille

### de Noël Plusieurs, femmes, aux cheveux

. Plusieurs, femmes, aux cheveux courts, aux lèvres outrageusement penntes, aux lèvres outrageusement penntes, aux lèvres outrageusement penntes, aux lèvres de la legion de la patronne, une pelite megère à l'accent famand, un Italien et un gosse de 8 à 10 ans. La conversition s'engage;

— Ne connaissez-vous pas un Italien du nom de Santo Grigolato?

— la conversition s'questionne la patronne.

Si, il était ici il y a quelques jours encore.

— Giovanni ? Pourquel, Giovanni ?

— Tout le monde le comatt ict seus ce nom, Ne s'appelle-t-il pas ainsi ?

— Il vient souvent, chez vous ?

— Nom... pas précisément... toutes les fois, qu'il vient de France, où il travaille, parait-il,

— Et, quand est-il venu pour la dernière lois ?...

Un gosse qui en sait long!

## Le gamin, qui était resté muet jusque la prend part subilement à la conversation. — C'est pes vrai, monsieur, Glovanni vient souvent ici I II a même un très grand chapeau I La tenancière interrompt, se fâche, ra-

La tenanciere interrompt, se fache, rabroue le gosse.

— Ne l'écoutez pas, il n'est ici que depuis 15 jours, il ne sait pas ce qu'il dit l' Le gosse, maigre tout, continue. On l'envoie promener.

— Ainsi, il était bien ici le 24 2

—Oul, monsieur ?...

Le continue de la 2 2 4 2 4 5 5 6 10 2

- Oui, monsieur ?...

Et, où est-il allé ?... à Gilly ?

Je ne l'ai plus vur depuis lors. Je ne sais pas, mais en tout cas, c'est possible. I a là de nombreux amis, de ses compa

sais peo.

a là de nombreux anno,
triotes,
L'Italien intervient à son tour. Il connaît
blen, lui aussi, l'homme recherché,
ill l'a vu à plusieurs reprises ces jours
derniers dans de nombreux débits italiens
qui pullulent dans la banlieue. Il était, nous
dit-il, tantôt coifié d'une casquette, tantôt
d'un chapeau à larges bords, avec un filed
d'un chapeau à larges bords, avec un filed d'un chapeau à larges bords, avec blanc. Il avait toujours un pardess ron.

Ainsi donc, aucun doute n'était possible. L'Italien était venu à Marcinelle ces jours derniers, Il était dans la région. Nous en savions assez l

### Au commissariat de Gilly

Au commissariat de Gilly

Un quart d'heure plus tard, après avoir
traversé la cité manufacturière bourdonnante d'activité, qu'est Charleroi, nous arrivions à Gilly, eutre grosse commune induetrielle, de 20.000 habitants, du riche bassin
de la Sambre.
Ict, comme à Marcinelle, rien que des mines et des usines.
Partout, la noire et collante poussière de
charbon, Partout, le, bruif assourdissant du
fer, qu'infatigablement martèlent les machines.

nes. Au commissariat de police, 'le chef, M?
Leroy, nous reçoit.
C'est un homme grisonnant, petit de tallie,
d'une extrême amabilité, toujours souriant
sous son monumental képi brodé d'argent.

Vous aussi, vous cherchez l'Italie On le recherche partout. Hier et ce n la polhe judiciaire est vanue, ainsi qu inspecteurs de la mobile française.

LIRE LA SULTE EN DEUXIEME PAGE

### Epilogue du drame Les funérailles originales passionnel de Lens

Le mari meurtrier qui avait assommé et sequestré sa femme

Directeur : Eug. GUILLAUME

est mort à l'hôpital Nous avons, dans notre précèdent nu-méro, narré dans tous ses détails le drame passionnet de Lens, au cours duquel le



Wiadislas FROMCZEK Maria PANCK fe mari meurtrier épeuse FROMCZEK

Polonais Władisłas Fromczek tenta de tuer, dans une crise de jalousie, M. Léon Roels, thlimier-directeur de la Clinique Principale du Nord, installée au 2e étage de l'im-meuble Lampin frères, rue de Lille, à Lens.

### Le mari meurtrier est mort à l'hôpital

Malgré les soins empressés du médecin-chet, M. Brulant et du dévoué personnel do l'établissement, Wladislas Fromczek, le meurtrier, est mort mardi soir à 10 heures, à l'Hôpital de Lens, où il avait été trans-porté d'urgence, sans avoir repris connais-sance et par conséquent, sans avoir pu prononcer une seule parole concernant son acta criminel.

### L'héroine du drame avait été assommée et séquestrée par son mari

Mardi, dans la soirée, une femme toute déquenillée se présentait au bureau du service de la sûrelé, place Jean-Jaurès, pour porter plainte coulre son mari : c'était Mme Fromczek, née Maria Panck, 24 ans, l'infirmière introuvable. Elle fit à l'agent Dehond la déclaration suivanto :

"Je sortais, à midi, de la Clinique principale du Nord, où je suis employée comme infirmière, et me rendais au restaurant, leurant, sus de la Gerra, où je déjeumais en compagnie de mon directeur. M. Roets, Versung haure, et demie, je zortais pour faire un tour de promenade en ville, avant, da reprendre mon service. Dans la rue, je fus accostée par mon meari, qui, me prenant par le bras, m'obligea à l'accompagnier dans sa chambre, qui se frouve dans un baraquement contigu au café Mayeux, dans le fond de la place de fa République. Aussitôt que nous fumes dans la pièce, mon mari, après avoir eu soin de fermer la porte à clef, se mit à me battre avec une sauvagerié inouse : coups de poing, coups de pied, coups de chaise s'abattirent sur tout le corps, sans que je puisse me défendre, puis, se ruant sur moi, il arracha mes vétements, les réduisant en lambeaux, comme vous pouvez le constater, Quand il fut faligué de frapper, il sortit du baraquement, fermant la porte à clef de l'extérieur, m'empéchant ainsi toute fuite. Je criais pour attirer l'attention des passants ou des voisins ; personne ne vint à mon secours. Il y a unquart d'heure, en brisant un carreau d'une petite fenètre que je n'avuis pu ouvrir, j'ai réussi à sauter dans la rue et me voià vous demandant aide et protection, car j'ai peut de retrouver encore Fromczèk qui, cette fois, me fuérait ».

Les policiers mirent l'infirmière au cou-Les policiers mirent l'infirmière au courant du drame qui s'était passé dans l'aprèsmidi, pendant v'elle gémissait de frayeur dans la chambre de son mari, co qu'elle ignorait totalement; elle pleura.

Mme Fromezek est dans un état pitoyable; elle a la figure toute tuméliée et porte des coups sur tout le corps.

Le chef de la streté et ses agents ont continué leur enquêto toute la soirée de mardi; elle s'éteint, du fait de la mort du meurtrier,

### L'état des blessés

L'état. de M. Rœls, la directeur de la Cli-nique, continue à être des plus satisfaisants; il-n'a, du-reste, pas cessé son service.

Mme Fronczek, devra-se reposer quel-ques jours avant de reprendre son poste d'in-tirmière.

Tout renfrera ators dans le calme le plus complet, et ce drame passionnel sera classé, comme tant d'autres, hélas i

### LA STABILITE DES CHANGES CONTINUE

Les écarts des cours des changes ont encore été, pendant la journée d'hier, des plus limités sur la livre et sur le dollar : la première a, en effet débuté à 122,50, a coté 122,55 vers 11 h. 30 puis a légèrement baissé en séance officielle pour terminer à 122,53 contre 122,45 la veille. Quant au dollar il s'est tratté à 25,30 contre 25,23 précédemment. Le beiga est demeuré à 3,51. Commo on le voit, les stabdité continue à régner sur le marché financier.

EN 2º PAGE : Une grave affaire de

## d'un mineur retraité qui s'était construit un

monument funéraire

Il y a quelques jours, décédait à Fena arrondissement de Douai, un mineur retr té, M. Victor Tranchant, agé de 61 aus. Le dédunt, qui était membre honoraire la Compagnie des sapeurs-pompiers, de Fanfare municipale, avait d'une lagon o ginale réglé par testament la pompe de funérailles et avait décidé entre autres d positions, d'alloyer une certaine, somme chacune des Sociétés dont il était membre, honoraire, pour qu'efles puissent organis des tirs à la cible quelques jours après s' enterrement.

des tirs à la cable queiques pour aprendenterrement.

M. Tranchant, qui ne laissait rien hasurd, avait lui-même construit, dans u propriété qu'il possédait au lieu dit a Bois de Luyos » an monuacnt funéraire lui destiné, aiusi qu'à son épouse et da lequel il voulut être transporté à hr d'hommes.

lequel il voulut cire managener d'avoit d'hommes. Ses funérailles originales viennent d'avoit lieu et elles furent suivies par une foule ou rieuse d'environ 500 personnes.



M. at Mas Tranchant, devant lour monument M. et Me Tranchent, devant leur genument.
Schon les vicents du defunt, ser anna
marchaient en tête du cortège, portant le
couronnes. Venaient ensuite, la clique de
sapeura-pompiers, puis la faultare Municipale, qui devait veceuter le long du percoms
des marches fupèbres. Les double hais
d'hometur était laite un chair funche e pur
les sapeurs-pompiers.

Lorsque l'inhumation fut tormine. la
Fanfare municipale executa un increasa
choisi.

Famare municipale carcula de la circula choisi.

Tour aloturer la cérémonie, M. Giruld, secrétuire de la section syndicale des maneurs, à laquelle le défunt appartenuit ac puis 1884, prononça un discours, dans leque il retraça la vie toute de labeur du dispard. Ainse qurent leu les funéralides originales de labourne, cell s'était construit un monue

### Les Aciéries de France devront restituer à l'Etat près de six millions

Sur un recours du Ministre chargé des Ré-gions Libérées, tendant à la réduction, con-formément aux: propositions du Comité cui-tral de préconciliation, des indemnités aux-ricurements aliquellation, des indemnités aux-ces Actèries de France, par la Commission cantonale de Norrent-Foules (Pas-de-Calais), la section spéciale de la Commission supé-reure des dommages de guerre a décide la réduction globale de 5.792.009 francs, a ce-tormé les décisions de la Commission Can-tonale et a ordonné la restituation au Trèsor cubil de 5.792.009 francs, Le surplus du re-cours a été rejeté.

### L'avenement au trône du nouvel empereur du Japon

On public le, texte du décret impériul promulgue lors de son avenement au grone, par le nouvel empereur du Japon.

Ce texte rappelle notamment l'œuvre des grand-père et père du souversin actuel et continue par ces mots ?

« Le monde est maintenant en évolution ; un nouveau chapitre est ouvert dans l'instoire de la civilisation humaine.

Les règles de notre politique tendent toujours vers le progrès et l'amélieration ; le cours des évenements, tant à l'intérieur qu'il extérieur et les leçons du passé, indiquent clairement que le progrès doit être aitem par degrés et que le progrès doit être aitem par degrés et que louie, réforme doit être clairement que le progrès doit être par degrés et que toute; réforme c soigneusement étudiée ; de tels e ments doivent rétenir, l'attention pruchacan. Simplicité au lieu de vaine, originalité au lieu d'imitation avouig grès conformes à cette période d'évo de réformes, pour suivre la progressicivilisation, rharmonte nationale cidées et dans les acles ; généralité toutes les classes sociales et amitté à de toutes les enations de la terre, tels buts principeux vers lesqueis est, dir tre plus préfonde et immusible soilité.

## Un pont japonais

Les ponts extra-lé-gers dans le genre de celui-ci, faits de quelques batons de bambous, ne sont pas rares au Japon.

